

**Proposition de Charte montréalaise
des droits et responsabilités**

**Présentation du Mémoire
le 8 avril 2004**

MÉMOIRE

*Par: Jeanne Gagnon
Écrivaine
Membre de la FFQ
Responsable: Comité Éthique et Habitat*

INTRODUCTION

Ce Mémoire est présenté dans l'espoir d'améliorer l'éthique citoyenne à partir d'amendements aux articles de la future *Charte des droits et responsabilités* de la *Ville de Montréal*. Ces amendements (en annexe au présent document) à certains articles de l'avant-projet font référence à l'actualisation de valeurs morales par delà les religions, tout en favorisant les liens interculturels autour de valeurs faisant consensus. Les amendements préparent également à des stratégies éthiques pouvant se développer tant par la Ville de Montréal que par les noyaux communautaires et féministes sensibles au combat anti-violences.

A titre de fondatrice et responsable du *Comité Éthique et Habitat*, j'ai des attentes face à la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*. J'anticipe développer des stratégies avec ces différents milieux. En conséquence, je sou mets le présent *Mémoire* aux autorités concernées.

Ce même document sera déposé à la Fédération des femmes québécoises (FFQ) pour l'assemblée générale de 2004.

En annexe:

- Les amendements venant s'intégrer aux articles du projet de Charte
- *Quelques articles de la plume militante depuis 1995*

**Proposition de Charte montréalaise
des droits et responsabilités**

**Présentation du Mémoire
le 8 avril 2004**

MÉMOIRE

Par: Jeanne Gagnon

Écrivaine

Membre de la FFQ

Responsable: Comité Éthique et Habitat

LA CITÉ ET L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ

On le voit par les guerres à travers le monde, l'humanité piétine à travers les rapports de forces. Et pourtant, il est dit et reconnu que seule l'éthique pourra sauver l'humanité.

Mais encore faut-il que les citoyens-citoyennes de la *Planète Terre* posent les jalons d'une conscience éthique de la personne et de la collectivité. Ce qui ferait intervenir les valeurs éthiques de la personne dans l'habitat, la cité, le pays, voire jusqu'à l'éclatement des frontières. Ce qui renvoie jusqu'à l'éthique mondialisant nos liens humains et commerciaux.

L'ÉTHIQUE ET LA CHARTE

Pour avoir été confrontée à des violences en logements au début des années 90, j'ai compris que, malgré l'éducation et le haut de niveau de scolarité, nul n'est à l'abri d'un comportement amoral et de violences extrêmes.

Les guerres nous rappelles aux atrocités. Je n'irai pas plus loin, puisque l'Histoire peut être à la portée de chacun d'entre nous. Le présent *Mémoire* restera dans l'optique des guerres en logements. Ces violences n'ont aucune visibilité, sinon dans un temps très

En annexe:

- Les amendements venant s'intégrer aux articles du projet de Charte
- *Quelques articles de la plume militante depuis 1995*

**Proposition de Charte montréalaise
des droits et responsabilités**

**Présentation du Mémoire
le 8 avril 2004**

MÉMOIRE

Par: Jeanne Gagnon

Écrivaine

Membre de la FFQ

Responsable: Comité Éthique et Habitat

court à travers la Régie du logement. En ce lieu peuvent interférer des rapports de forces. Je souligne l'importance de voir l'habitat comme le premier noyau éthique de toute société. Il arrive que des agresseurs fassent legs d'un profil de violences par sous-locations. Les individus emménagent avec un contrat de violences extrêmes, puisqu'il peut y avoir utilisation d'armes légères (fusils électriques, etc.). Ces violences peuvent découler d'antagonismes, mais aussi d'une spéculation, voire d'une volonté d'expulsion pour s'approprier l'espace convoité.

Durant ces années de militantisme j'ai pu situer l'impuissance du pouvoir juridique (Régie etc.) quant à la pacification du lieu et des liens. D'autant plus, que selon les mobiles, les agresseurs se serviront du parjure pour renverser les polarités. Ce qui les renvoie au rôle de victime. La Justice vient d'y perdre ses lettres de noblesse en renvoyant la victime au cauchemar de violences improuvables.

A travers mes écrits, j'ai fait de nombreuses recommandations à la Régie du logement et au Ministère de la Justice, mais les lois ne sauraient changer sans que n'interfèrent d'autres ponts. Je pense à ces paliers suggérés. Je pense à la jurisprudence et au vide

En annexe:

- Les amendements venant s'intégrer aux articles du projet de Charte
- *Quelques articles de la plume militante depuis 1995*

**Proposition de Charte montréalaise
des droits et responsabilités**

**Présentation du Mémoire
le 8 avril 2004**

MÉMOIRE

Par: Jeanne Gagnon

Écrivaine

Membre de la FFQ

Responsable: Comité Éthique et Habitat

juridique. Je pense également à la Semaine nationale de non-violence que j'anticipe créer avec l'aide du milieu féministe, puisque cette semaine de non-violence ouvrira à des espaces de dialogue éthique dans la cité.

Reconnaissons qu'il faudra du temps pour donner visibilité à ces violences. D'autant plus que certaines violences n'ont pas la cote et que chacune, par essence, reste réalité incommode. Il faut se rappeler le viol et les violences conjugales qui, pendant longtemps, auront vécu l'indifférence de la population. Par la patience et les alliances, on obligera la population à s'approprier l'idée d'une responsabilité éthique collective.

J'ai fait mes classes de militante anti-violence là où je n'aurais jamais pensé donner du temps d'écriture et/ou de militantisme. La lutte personaliste m'apparaissait tel un non-sens. Et donner du sens exigeait de créer un pont pour les *sans-voix*. Voilà ce à quoi, plume et militantisme travaillent depuis 1995.

Afin de donner visibilité à mon combat, j'ai renoué avec les groupes féministes, à savoir avec la Fédération des femmes québécoises. Avec la Marche mondiale des femmes se

En annexe:

- Les amendements venant s'intégrer aux articles du projet de Charte
- *Quelques articles de la plume militante depuis 1995*

**Proposition de Charte montréalaise
des droits et responsabilités**

**Présentation du Mémoire
le 8 avril 2004**

MÉMOIRE

Par: Jeanne Gagnon

Écrivaine

Membre de la FFQ

Responsable: Comité Éthique et Habitat

déployeront les rencontres avec de nombreuses femmes, puisque, avec la sociologue Normande Vasil (*auteure de l'essai: J'accuse la violence*) j'animai les ateliers anti-violences en logements sous la tente "*Discussion*". Ces ateliers se sont poursuivis tout en y intégrant des conférences dans certains *Centres de femmes*.

AVOIR VÉCU L'OCCUPATION ...RAMÈNE À COMPRENDRE LE PAYS

OCCUPÉ ET SES VICTIMES

Le fait d'avoir vécu la violence en logements m'a fait intervenir au sein de la Fédération des femmes québécoises afin de sensibiliser, mais aussi dans le but d'élargir la vision des violences dans une perspective de réflexion globale et éthique.

Ainsi ai-je amené des *propositions* favorisant l'inauguration d'une *Semaine nationale anti-violences au Québec*, semaine militante autour de l'anti-violence qui mettrait sous projecteurs différents profils tout en y intégrant l'éducation et l'espace du dialogue autour d'une période dédiée au langage éthique. Cette *semaine nationale* deviendrait *plate-forme* tant pour les militants que pour les superstructures responsables de

En annexe:

- Les amendements venant s'intégrer aux articles du projet de Charte
- *Quelques articles de la plume militante depuis 1995*

**Proposition de Charte montréalaise
des droits et responsabilités**

**Présentation du Mémoire
le 8 avril 2004**

MÉMOIRE

Par: Jeanne Gagnon

Écrivaine

Membre de la FFQ

Responsable: Comité Éthique et Habitat

l'encadrement éthiques et juridiques. Ma proposition doit être ramenée en avant-plan lors de la prochaine assemblée générale de 2004.

*Dans l'immédiat, le Comité Éthique et Habitat travaille dans l'isolement afin d'aider les victimes à mettre des mots sur le dossier de violences. La démarche est structurante et l'écriture peut intervenir. La conscientisation conduit au chaînon par delà le rôle insulaire de victime. En même temps, par ce comité, je tente de conduire les femmes tant vers les milieux communautaires que vers le *Mouvement des femmes*, car la lutte pour ces violences doit dépasser la Régie du logement et devenir lutte éthique et politique.*

METTRE FIN AUX GUERRES PAR L'ÉTHIQUE

Dès le début de la guerre de Sarajevo, comme écrivaine et musicienne perturbée par une guerre tribale sur mon territoire, j'ai fait l'association entre *ma guerre* et celle de la *Yougoslavie*. Les deux guerres m'ont bouleversées.

En annexe:

- Les amendements venant s'intégrer aux articles du projet de Charte
- *Quelques articles de la plume militante depuis 1995*

**Proposition de Charte montréalaise
des droits et responsabilités**

**Présentation du Mémoire
le 8 avril 2004**

MÉMOIRE

Par: Jeanne Gagnon

Écrivaine

Membre de la FFQ

Responsable: Comité Éthique et Habitat

Les souffrances de l'une et l'autre guerre étaient devenues miennes. Au point où, par l'imaginaire, j'ai eu besoin de créer un récit venant relater le quotidien de ces deux femmes.

Ce récit fut publié aux Éditions Triptyque. En même temps, on me demanda d'assumer la direction de ce numéro dédié aux violences. J'ai obtenu la collaboration de plusieurs écrivains-écrivaines. Comme responsable de ce numéro sur les violences, ma préface vient faire état d'une dimension politique éthique. *(Ce récit fut publié par les Éditions Triptyque – Décembre 1999 – alors que je dirigeai le numéro Moebius 83 intitulé VIOLENCES. J'y ai fait une introduction très politisée autour des violences et des guerres, tout en y intégrant la réflexion de plusieurs écrivaines-écrivains).*

Veillez trouver, ci-après, l'ensemble de mes amendements liés à l'éthique politique anti-violences.

En annexe:

- Les amendements venant s'intégrer aux articles du projet de Charte
- *Quelques articles de la plume militante depuis 1995*

**Proposition de Charte montréalaise
des droits et responsabilités**

**Présentation du Mémoire
le 8 avril 2004**

MÉMOIRE

Par: Jeanne Gagnon

Écrivaine

Membre de la FFQ

Responsable: Comité Éthique et Habitat

VOLET DES AMENDEMENTS PROPOSÉS:

Pages	Énoncés visés	Ré écriture du texte visé
Page 2	Préambule, 2 ^e paragraphe – la dernière ligne devrait se terminer comme suit:	le devoir de veiller et de promouvoir les rapports de bon voisinage dans une vision éthique de démocratie participative rejoignant le citoyen-la citoyenne jusque dans l'habitat.
Page 3	Préambule – 5 ^e paragraphe, 2 ^e et 3 ^e lignes devraient se lire comme suit:	afin qu'ils puissent l'intégrer dans le quotidien et dans l'exercice de leurs droits et responsabilités
Page 3	Préambule – dernier paragraphe, 3 ^e ligne devrait se lire comme suit:	tous les organes de la Ville voudront développer le respect de ces droits et responsabilités afin d'en assurer l'application effective.

PARTIE I – PRINCIPES ET VALEURS		
Page 3	Article 1, 2 ^e ligne devrait s'écrire comme suit	la tolérance, l'égalité, l'éthique afin de favoriser la paix sociale dans la cité démocratique
Page 4	Article 3, dernière ligne, ajouter:	solidaire et inclusive où le droit à la différence se vit dans l'éthique.
Page 4	Article 4, lignes 1 et 2	la promotion d'une éthique de la démocratie participative à travers les organismes comme les HLM et ainsi, favoriser un modèle "Éthique – Habitat" dans la cité.
Page 4	Article 5, dernière	citoyenneté active à travers des milieux de vie

En annexe:

- Les amendements venant s'intégrer aux articles du projet de Charte
- *Quelques articles de la plume militante depuis 1995*

**Proposition de Charte montréalaise
des droits et responsabilités**

**Présentation du Mémoire
le 8 avril 2004**

MÉMOIRE

Par: Jeanne Gagnon

Écrivaine

Membre de la FFQ

Responsable: Comité Éthique et Habitat

	ligne	intégrant la démocratie participative à travers des comités éthiques
Page 4	Article 6, dernière ligne	l'habitat collectif, tout en intégrant la démocratie participative et la réflexion sur l'éthique citoyenne
Page 5	Article 10, dernière ligne	les diversités culturelle et religieuse tout en intégrant des valeurs éthiques du vouloir-vivre collectif par delà toute appartenance religieuse.
Page 5	Article 11, dernière ligne	droits des autres, tout en ouvrant au dialogue éthique.

PARTIE II – DROITS – RESPONSABILITÉS – ENGAGEMENTS – Chap. 1		
Pge 6	Paragraphe d, ajouter:	à promouvoir les valeurs civiques et éthiques auprès des citoyens-citoyennes.
Page 6	Paragraphe 3	De réglementer de manière effective le droit d'initiative des citoyens-citoyennes en ce qui concerne l'adoption d'un règlement d'intérêt général, voire la mise en place d'un comité Éthique et Habitat.

CHAPITRE II – VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE – ARTICLE 15		
Page 7	Article c, ajouter en dernière ligne:	physique ou mental, tout en s'assurant d'une mixité qui ne contrevienne pas à l'évolution éthique de l'Habitat

En annexe:

- Les amendements venant s'intégrer aux articles du projet de Charte
- *Quelques articles de la plume militante depuis 1995*

**Proposition de Charte montréalaise
des droits et responsabilités**

**Présentation du Mémoire
le 8 avril 2004**

MÉMOIRE

Par: Jeanne Gagnon

Écrivaine

Membre de la FFQ

Responsable: Comité Éthique et Habitat

PARTIE II – CHAPITRE 4 – ARTICLE 20 – SÉCURITÉ PHYSIQUE		
Page 10	Article 20, 2 ^e ligne, à partir des mots contrer la violence:	contrer les violences, les incivilités, les crimes ou gestes haineux, et ainsi, assurer la pleine jouissance d'un territoire pacifique à travers l'habitat et l'espace du dialogue éthique

Puisse ces amendements venir s'intégrer de façon à servir l'évolution de l'espace du dialogue éthique.

Jeanne Gagnon

Écrivaine

Responsable Comité Éthique et Habitat

2 avril 2004

cc. Michèle Asselin (Présidente de la FFQ)
Normande Vasil (Sociologue)
Pièces jointes sont signalées en pied de page

En annexe:

- Les amendements venant s'intégrer aux articles du projet de Charte
- *Quelques articles de la plume militante depuis 1995*